

CARNET DU JOUR

Accédez à nos services en ligne :

offrande de fleurs, dons, dépôt gratuit de condoléances

Pour passer un avis : **02 56 26 20 01**

(prix d'un appel local, numéro non surtaxé)

Tarifs disponibles sur

avis-de-deces.ouest-france.fr/courrier-de-l-ouest/

Les avis d'obsèques du jour *

dans le Maine-et-Loire

Angers	Les Ponts-de-Cé
M. Michel DEBOST	Mme Denise SIMON
Mme Ginette GODIN	
Mme Bernadette RAIMBAULT	
Baugé-en-Anjou	Lys-Haut-Layon
Mme Monique LIVOIREAU	Mme Louisette FARDEAU
Bellevigne-en-Layon	Marcé
Mme Brigitte BLOUIN	Mme Lydia DESMARRES
Chalonnes-sur-Loire	Orée d'Anjou
Mme Andrée JUHEL	M. Roger POILANE
M. Claude TRICOIRE	Sèvre-moine
Doué-en-Anjou	M. Alain BOISELLIER
M. René NIVELAUX	Mme Colette LE LUEC
Les Garennes-sur-Loire	Mme Renée MICHENEAU
Mme Jacqueline CESBRON	Varennes-sur-Loire
Les Hauts-d'Anjou	M. Daniel GENEST
Mme Michelle ESNAULT	Vezins
M. Jean-Yves LERAY	M. Bernard FROGER

dans les autres départements

Château-Guérard	Vair-sur-Loire
M. Abel DAIVET	M. Robert LERAT
La Montagne	Vertou
M. Michel BRUNEAU	M. Paul TERMEAU

() ayant fait l'objet d'un avis d'obsèques ou de décès ce jour dans le journal*

Les cérémonies célébrées aujourd'hui *

dans le Maine-et-Loire

Angers 10 h 00 : Mme Marie-Thérèse BERTHELOT, en l'église Sainte-Madeleine.

Pompes Funèbres Settimio Tombini.

10 h 00 : M. André LEFFEBVRE, en l'église Saint-Martin-des-Champs.

Pompes Funèbres Guez.

14 h 00 : M. Stéphane CORBIN, en l'église Saint-Martin des Champs.

Pompes Funèbres Settimio Tombini.

Beaupréau-en-Mauges

10 h 30 : Mme Gilberte BANCHERAUT, en la chapelle de la maison de retraite du Pin-en-Mauges. Pompes Funèbres Tijou Papin

Bouchemaine

10 h 00 : Mme Claudette GIRARD, en l'église Saint-Aubin de Pruniers.

Pompes Funèbres Guez

Brissac-Loire-Aubance

12 h 00 : M. Michel RICHARD, au crématorium de Brissac. PFG - Pompes Funèbres Misandeau

Chalonnes-sur-Loire

14 h 30 : M. Bernard BIROT, en l'église Saint-Maurille. Pompes Funèbres Davaud

Chazé-sur-Argos

10 h 00 : Mme Thérèse TAUNAIS, en l'église. Pompes Funèbres Segreennes

Chemillé-en-Anjou

10 h 30 : M. Jean-René HERVÉ, en l'église de La Tourlandry. Pompes Funèbres Jolly

Cholet

10 h 00 : M. Paul ALLARD, en l'église Saint-Louis. Pompes Funèbres Gillard Mathon

10 h 30 : M. Bernard JOLLY, en l'église Sainte-Bernadette. Grenouilleau Frères Services Funéraires

Distre

10 h 00 : Mme Jacqueline DUPUY, au cimetière. Pompes Funèbres Roger

Doué-en-Anjou

15 h 00 : M. Jean BARANGER, en l'église de Concourson-sur-Layon.

Pompes Funèbres Bidet

Jarzé Villages

14 h 30 : M. Hugues FORGET, à la salle de la Grange. Pompes Funèbres Walle.

La Tessoualle

15 h 00 : Mme Marie-Madeleine CAUNEAU, en l'église. Pompes Funèbres Gillard Mathon

Le Lion-d'Angers

14 h 30 : Mme Marie COQUEREAU, en l'église. Pompes Funèbres Du Lionnais

Loire-Authion

11 h 45 : Mme Paola DIET, au crématorium de Corné. Pompes Funèbres Rabineau

Marçé

15 h 00 : Mme Lydia DESMARRES, en l'église. PFG - Pompes Funèbres Chevet Tombini

Mauges-sur-Loire

15 h 00 : Mme Odette BORÉ, en l'église de La Boutouche. Pompes Funèbres Ravard

Maulevrier

14 h 30 : M. Michel SIMONNEAU, en l'église. Grenouilleau Frères Services Funéraires

Mazé-Milon

10 h 30 : M. Claude LUDARD, au cimetière de Mazé. Pompes Funèbres Settimio Tombini

Montreuil-Bellay

15 h 00 : M. Jean-Paul CHEVALIER, en l'église. Pompes Funèbres Leylavergne

Ormée-d'Anjou

10 h 00 : Mme Marie-Anne MADIOT, en l'église. Anjou Bleu Funerair Amab

14 h 30 : Mme Joséphine GAUTHIER, en l'église de Noëllét. Anjou Bleu Funerair Amab

Saint-Barthélemy-d'Anjou

10 h 00 : M. Claude MOREAU, en l'église. PFG Angers / Gaston Birge

Saint-Clément-des-Levées

15 h 00 : M. Noël ROY, en l'église. Pompes Funèbres Rabineau

Saint-Just-sur-Dive

10 h 00 : M. Frédéric GOGLY, en l'église de Mollay. Pompes Funèbres Roger

Saumur

14 h 00 : M. Nelson DOS SANTOS SIMOES, en l'église de Saint-Lambert-des-Levées. Philae Services Funéraires Blaise Dupont

Segré-en-Anjou Bleu

15 h 00 : Mme Henriette MOREL, en l'église de Noyant-la-Gravoyère. Pompes Funèbres Beaumont Guez

Terranrou

15 h 00 : M. Paul HILAIRE, en l'église de Tigné. Pompes Funèbres Bidet

Trélazé

10 h 00 : Mme Jeanne GORTINA, en l'église Saint-Pierre. Roc Eclerc Angers.

() ayant fait l'objet d'un avis dans le journal*

AVIS DE DÉCÈS

MARÇÉ

Le conseil municipal et le personnel communal de Marçé s'associent à la peine de la famille de

Madame Lydia DESMARRES
mère de Bruno Desmarres,
adjoint au maire de Marçé.

BELLEVIGNE-EN-LAYON LYS-HAUT-LAYON

Camille Blouin (†), son époux; ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, ainsi que l'ensemble de la famille ont la tristesse de vous faire part du décès de

**Madame Brigitte BLOUIN
née MARQUE**

survenu le mercredi 29 octobre 2025, à l'âge de 88 ans.

Un dernier hommage lui sera rendu mardi 4 novembre 2025, à 10 heures, au crématorium de Brissac.

Jacqueline repose à la Maison funéraire, 41 route de Brissac à Mûrs-Érigné.

La famille remercie toute l'équipe du SSIAD de Beaulieu.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

PFG - PF Chevet-Maurice,
Brissac Loire Aubance, 02 41 44 59
14

SÈVREMOINE (SAINT-MACAIRES-EN-MAUGES)

Véronique, son épouse; Georges (†) et Marie-Josèphe (†), ses parents; Jacky, Claudine (†), son frère et sa sœur; Roland (†) et Marie-Emilie Terrien, ses beaux-parents; ses beaux-frères et belles-sœurs, ses neveux et nièces ont la tristesse de vous faire part du décès de

Alain BOISELLIER

survenu à l'âge de 64 ans.

La cérémonie religieuse aura lieu lundi 3 novembre 2025, à 10 h 30, en l'église de Saint-Macaire-en-Mauges de Sèvre-moine, suivie de la crémation dans l'intimité familiale.

Alain repose au funérarium A vos Côtés, 39 rue d'Anjou à la Jubaudière.

Visites de 13 h 30 à 18 h 30.

Nil fleurs, ni plaques.

Selon son souhait, des dons seront préférables.

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

PFG - PF Chevet-Maurice,
Brissac Loire Aubance, 02 41 44 59
14

SAINT-CHARLES-LA-FORÊT, MIRÉ (49)

CHATEAU-GONTIER-SUR-MAYENNE
MESLAY-DU-MAINE

Franck, Vianney et Linda, ses enfants; ses petits-enfants et arrière-petits-enfants, et toute la famille ont le regret de vous faire part de la disparition de

Yves BRU

survenu à l'âge de 76 ans.

Les obsèques auront lieu mardi 4 novembre 2025, à 16 heures, au crématorium de Laval.

Yves repose à la chambre funéraire du Faubourg, située au 38 av. Maréchal Foch. Visites souhaitées de 14 h à 19 h.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

Nil fleurs, ni plaques.

Maison Beaumont-Guez,
Château-Gontier, 02 55 97 02 49

LA MONTAGNE, MONT-JEAN-SUR-LOIRE

Madeleine Bruneau, née Nicolas, son épouse; Hervé et Isabelle, ses enfants; Marie et Florent, Valentin et Amandine, Camille, ses chers petits-enfants; Noé, son arrière-petit-fils, ainsi que toute la famille ont la tristesse de vous faire part du décès de

**Monsieur Michel BRUNEAU
Ancien combattant de la guerre d'Algérie**

survenu le mercredi 29 octobre 2025, à l'âge de 89 ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée lundi 3 novembre 2025, à 15 heures, en l'église Notre-Dame de la Montagne, suivie de l'inhumation au cimetière de La Montagne.

Michel repose à l'Espace funéraire de Saint-Jean-de-Boiseau.

La famille sera présente de 15 h à 19 h.

La famille remercie très chaleureusement l'ensemble du personnel de l'hôpital Confluant de Nantes pour leur accompagnement, les auxiliaires de vie, Florence Mabieau et Tatiana

CARNET DU JOUR

SUITE DES OBSÈQUES

ANGERS

Julien Raimbault, Catherine Touret, Léon Raimbault, son arrière-petit-fils, vous font part du décès de

Madame Bernadette RAIMBAULT née BESSONNEAU

survenu le mercredi 29 octobre 2025, à l'âge de 96 ans.

La cérémonie civile sera célébrée vendredi 7 novembre 2025, à 15 heures, au cimetière de l'Ouest d'Angers, suivie de l'inhumation.

La famille remercie le foyer logement de Saint-Michel et l'EHPAD Saint-François.

Fleurs naturelles seulement, pas de pluie.

PF Guez

Angers, 02 41 88 00 71

LES PONTS-DE-CÉ

Lydia et Philippe Le Pestipon, Erwan et André, vous font part du décès de

Denise SIMON

à l'âge de 93 ans.

Un dernier au revoir lui sera rendu jeudi 6 novembre 2025, à 11 h 30, au crématorium de Brissac.

Denise repose à la chambre funéraire La Confluence, 41 route de Brissac à Mûrs-Erigné.

La famille vous remercie de votre présence et de votre soutien.

Condoléances sur www.settimiotombini.com

Settimio Tombini-Le Choix Funéraire, Mûrs-Erigné, 02 41 43 43 07

VERTOU

Maryse, sa compagne; Christophe et Frédéric, ses fils; Sylvie et Marie-Laure, ses belles-filles; Nicolas, Marine, Clara, Maëlle et Arthur, ses petits-enfants, ont la tristesse de vous faire part du décès de

Monsieur Paul TERMEAU

survenu le lundi 27 octobre 2025, à l'âge de 83 ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée mercredi 5 novembre 2025, à 10 h 30, en l'église Sainte-Famille de Vertou, suivie de la crémation dans l'intimité familiale.

Paul repose à la chambre funéraire Roc-Eclerc de Saint-Sébastien-sur-Loire.

Roc Eclerc, Nantes Sud, 02 40 75 60 13

CHALONNES-SUR-LOIRE

Laurence, son épouse; Simon et Thomas, ses enfants; ses frères et sa sœur, beau-frère, belles-sœurs, ses parents (+), et beaux-parents (+), ainsi que toute la famille ont la douleur de vous faire part du décès de

Monsieur Claude TRICOIRE

survenu le lundi 4 novembre 2025, à 10 h 30, en l'église Sainte-Maurille de Chalonnes-sur-Loire, suivie de la crémation dans l'intimité.

Claude repose à la chambre funéraire de Chalonnes.

Visites de 14 h à 18 h.

La famille remercie les infirmières et le Dr Moreau. Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

PF Daviaud, Chalonnes-sur-Loire, 02 41 57 60 47

CHALONNES-SUR-LOIRE

Régine, Gilles (+), Lionel, ses enfants et leurs conjoints; Magali, Arnaud, Maxime, Lucas, ses petits-enfants et leurs conjoints; Alex, Tania, Tom, Léo, Louis, Arthur, William, Noa, ses arrière-petits-enfants, ainsi que toute la famille, vous font part du décès de

Madame Andrée JUHEL née BESSONNEAU

survenu le mercredi 29 octobre 2025, à l'âge de 96 ans.

La cérémonie civile sera célébrée vendredi 7 novembre 2025, à 15 heures, au cimetière de l'Ouest d'Angers, suivie de l'inhumation.

La famille remercie le foyer logement de Saint-Michel et l'EHPAD Saint-François.

Fleurs naturelles seulement, pas de pluie.

PF Guez

Angers, 02 41 88 00 71

SAINT-NAZAIRE

Mme Régine Leray, Pierrick, Virginie et Solenn, ses petits-neveux et petites-nièces; Mélissandre, son arrière-petite-nièce; ses amis ont la tristesse de vous faire part du décès de

Madame Jacqueline HASPOT née BOUVIER

survenu à l'âge de 93 ans. Un dernier hommage lui sera rendu lundi 3 novembre 2025, à 11 h 30, au crématorium de Saint-Nazaire.

Les cendres de Jacqueline seront dispersées au cimetière de La Fontaine Tuaud.

Nous remercions le personnel de la résidence Suzanne Flon.

PF Guérin - Le Choix Funéraire, Saint-Nazaire, 02 40 70 80 60

LARCHAMP, MONTAUDIN SAINT-PIERRE-DES-LANDES SAINT-ELLIER-DU-MAINE

« Je quitte ceux que j'aime pour rejoindre ceux que j'ai aimés. » Nous avons la tristesse de vous faire part du décès de

Madame Clémence BOUVIER née HAMARD

survenu à l'âge de 86 ans.

Da la part de : M. Joseph Bouvier (+), son époux; Ghislaine et Antoine Cousin, Pascal et Christelle Bouvier, ses enfants; Sébastien (+),

Mélinda et Philippe, Karine et Julien, Noémie et Julien, Corentin et Lucie, Lauryne et Guillaume, ses petits-enfants; ses arrière-petits-enfants, Clément (+) et Yolande Hamard, son frère et sa belle-sœur; ses belles-sœurs, ses beaux-frères,

ses neveux et nièces et toute la famille.

Un dernier au revoir lui sera rendu mardi 4 novembre 2025, à 10 h 30, au cimetière de Larchamp.

Clémence repose à la chambre funéraire des PF du Maire à Fougerolles-du-Plessis.

Visites de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

La famille remercie sincèrement l'ensemble du personnel de l'EHPAD de Montaudin pour sa gentillesse et ses bons soins.

Pas de plaques,

fleurs naturelles seulement.

Condoléances sur registre.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

PF du Maine, Fougerolles-du-Plessis, 02 43 05 57 91

SAINT-SÉBASTIEN-SUR-LOIRE SUCÉ-SUR-ERDRE, COUÉRON

Michel (+), son époux;

Brigitte et Patrice Hugron, Nadine et Yves Le Dren, ses filles et leurs conjoints;

Nicolas, Aurélie et Thomas, ses petits-enfants;

Sophie et Vincent, leurs conjoints;

Mély, Charlotte et Lalie, ses arrière-petites-filles;

Geneviève, sa sœur,

et toute la famille ont la tristesse de vous faire part du décès de

Madame Yolande VIAUD née GOGENDEAU

survenu le jeudi 30 octobre 2025, à l'âge de 95 ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée mercredi 5 novembre 2025, à 10 h 30, en l'église Saint-Maurille de Chalonnes-sur-Loire.

Mme Juvel repose au Centre funéraire, 12 rue Jean Robin à Chalonnes-sur-Loire.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

PF Guez

Angers, 02 41 88 00 71

LES ACHARDS (LA MOTHE-ACHARD) JARD-SUR-MER

Monique Ourrière

et ses enfants, Hervé, Arnaud ont la tristesse de vous faire part du décès de

Monsieur Gérard OURRIERE

survenu le jeudi 30 octobre 2025,

à l'âge de 87 ans.

Un dernier au revoir lui sera rendu mardi 4 novembre 2025, à 13 h 30, au crématorium de Vendée aux Sables-d'Olonne, suivi de la crémation.

Gérard repose au funérarium Pé-rocheau, 28 avenue Napoléon Bonaparte aux Achards.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

PF Pérocheau,

Les Achards, 02 51 05 63 09

BEAUVIOR-SUR-MER

Martine Boudrie, son épouse;

Nathalie, Philippe, Katia, ses enfants;

ses petits-enfants

et arrière-petits-enfants,

ses frères et sœurs

ainsi que toute la famille ont le

regret de vous faire part du décès de

José BOUDRIE

survenu à l'âge de 81 ans.

Un dernier hommage lui sera rendu mercredi 5 novembre 2025, à 11 h 30, au crématorium de Chal-lans, dans l'intimité familiale.

La famille vous convie à un verre de l'amitié à 16 heures, à la salle de L'Ardoise Verte.

José repose au funérarium Fra-det, 35 bis rue des Sables à Beau-vior-sur-Mer.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

PF Fradet,

Beauvoir-sur-Mer, 02 28 10 58 40

LA BACONNIÈRE, ANDOUILLÉ

Nous avons la douleur de vous faire part du décès de

Madame Gilberte BLANCHET née MARCADE

survenu à l'âge de 86 ans.

De la part de :

Jean-Marie, son époux;

Michel et Catherine,

Jean-Paul et Sandrine,

Thierry et sa compagne,

ses enfants;

ses 5 petits-enfants;

ses 4 arrière-petits-enfants,

Paul, son frère, Simone (+), sa sœur;

ses beaux-frères et belles-sœurs

et toute la famille.

La cérémonie religieuse sera célébrée mardi 4 novembre, à 14 h 30, en l'église St-Germain-le-Guil-lame, suivie de l'inhumation au cimetière de La Bacconnière.

Gilberte repose à la chambre funéraire des Ets Braneyre, au Bourgneuf-la-Forêt.

Visites de 14 h à 18 h.

La famille tient à remercier le

personnel soignant du service de

gériatrie du CH Laval pour sa

gentillesse et sa bienveillance.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

PF Braneyre,

Le Bourgneuf-la-Forêt, 02 43 37 15 23

Amnesty International France

Rend hommage à M. Roger Leroy et à toutes les personnes pour qui le respect des droits humains a toujours été essentiel. En décidant de poursuivre leur engagement par leurs legs ou contrats d'assurance-vie, elles contribuent à notre liberté de parole et d'action.

Nous leur en sommes très reconnaissants.

Amnesty International France

76 bd de la Villette - 75940 PARIS Cedex 19

01 53 38 66 24

L'Unadev souhaite rendre hommage et témoigner sa reconnaissance éternelle à ses fidèles bienfaiteurs disparus cette année. Par le legs ou l'assurance-vie dont ils nous ont gratifiés, ils continuent d'agir avec nous pour prévenir le handicap visuel et changer la vie des personnes aveugles et malvoyantes en les accompagnant et en oeuvrant pour leur pleine inclusion dans la société.

<p

JUDICIAIRES ET LÉGALES

Avis administratifs



Projet d'extension d'une unité de production à Chemillé-en-Anjou

AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC PAR VOIE ÉLECTRONIQUE

(L.181-10-1 du Code de l'environnement)

Objet de la consultation : demande d'autorisation environnementale, déposée par la société Cortizo France pour un projet d'extension d'une usine de fabrication de profilés en aluminium et à la création d'une unité de traitement de déchets non dangereux. Ce projet étant soumis à évaluation environnementale, l'étude d'impact et son résultat non technique figurent au dossier mis à la consultation du public.

Période de la consultation et de la mise à disposition du dossier : du lundi 17 novembre 2025 à 9 h 00 lundi 16 février 2026 à 17 h 00.

Pendant la durée de la consultation, le dossier de demande d'autorisation environnementale (certaines pièces et/ou avis) seront mis en ligne au cours de la consultation dont l'avis de l'autorité environnementale est consultable :

- sur le site internet dédié à la consultation :

<https://www.registre-dematerialise.fr/6808/> également accessible depuis le site internet des services de l'Etat en Maine-et-Loire (www.maine-et-loire.gouv.fr).

- sur support papier, après demande présentée sur place en préfecture (DCP-PAT/BPEF, place Michel-Debré, 49934 Angers cedex 9) au plus tard le quatrième jour ouvré précédent l'expiration du délai de la présente consultation, selon les modalités prévues à l'article D.123-46-2 du Code de l'environnement.

Pendant la durée de la consultation, le public pourra formuler ses observations et proposer :

- sur le registre numérique dédié : <https://www.registre-dematerialise.fr/6808/>

- par courrier électronique à l'adresse : pref-quebec-cortizo@mairie-et-loire.gouv.fr

- par courrier postal en mairie de Chemillé-en-Anjou (5, rue de l'Arzille, 49120 Chemillé-en-Anjou), à l'attention de M. Bernard Beaupere, inspecteur d'académie en retraite, délégué commissaire enquêteur,

- lors des réunions publiques et permanences organisées par le commissaire enquêteur.

Le commissaire enquêteur organise, avec la participation du pétitionnaire, une réunion publique en début de consultation, le vendredi 28 novembre 2025 à 17 h 00 en Salle des Conseils, 5, rue de l'Arzille à Chemillé-en-Anjou, et une réunion publique en fin de consultation, le jeudi 5 février 2026 à 17 h 00 en salle des Conseils, 5, rue de l'Arzille à Chemillé-en-Anjou.

Permanences du commissaire enquêteur en mairie de Chemillé-en-Anjou (5, rue de l'Arzille, 49120 Chemillé-en-Anjou) :

- mercredi 17 décembre 2025 de 9 h 00 à 12 h 00,

- vendredi 16 janvier 2026 de 14 h 00 à 17 h 00.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront rendus publics sur le site internet de la consultation au plus tard à la date de la publication de la décision. Coordonnées de l'autorité compétente pour prendre la décision et auprès de laquelle il est possible d'obtenir des précisions sur les conditions dans lesquelles les observations et propositions peuvent être émises : préfet de Maine-et-Loire, DCP-PAT/BPEF, place Michel-Debré, 49934 Angers cedex 9,

ou pré-cep-consultation-du-public@mairie-et-loire.gouv.fr

Type de décision susceptible d'intervenir en fin de procédure : décision d'autorisation, le cas échéant assortie de prescriptions, ou décision de refus.

Coordonnées du pétitionnaire auprès duquel il est possible d'obtenir des renseignements complémentaires : Mme Eva Belvert Dahéron, preventionfrance@cortizo.com

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION "SAUMUR VAL DE LOIRE"

Projet de révision allégée du PLUi du Douesson

Bilan de la concertation et arrêté

AVIS

Par délibération n° 2025-142_DC en date du 25 septembre 2025, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire (CASVL) a tiré le bilan de la concertation et arrêté le projet de révision allégée du PLUi du Douesson.

Cette procédure vise à permettre le nouveau projet d'extension de la Zone d'Activités communautaire de la Saulaie à Doué-en-Anjou.

La délibération sera affichée en mairie de Doué-en-Anjou et au siège de l'agglomération pendant un mois.

Communauté d'agglomération "SAUMUR VAL DE LOIRE"

Prescription de la modification de droit commun n° 10 du PLUi SL

Plan local d'urbanisme intercommunal

Saumur Loire Développement

AVIS DE PRESCRIPTION

Par arrêté n° 2025-090-AP en date du 16 octobre 2025, le Président de la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire a prescrit la modification de droit commun n° 10 du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) Saumur Loire Développement afin de tirer les conséquences du jugement n° 2008953 du tribunal administratif de Nantes du 27 février 2025, en mettant en œuvre les mesures de régularisation mentionnées au sein de ce jugement à savoir : « compléter et actualiser l'évaluation environnementale du rapport de présentation du PLUi approuvé le 5 mars 2020 en ce qui concerne l'incidence de l'AP dite « secteur Zi de Mérion » sur le site Natura 2000 « Champagne de Mérion », à assurer l'information du public sur les modifications apportées au rapport de présentation et à entériner ces dernières par une nouvelle délibération d'approbation du Plan local d'urbanisme».

L'arrêté n° 2025-090-AP annule et remplace l'arrêté n° 2025-052-AP du 2 juillet 2025 et sera affiché dans les mairies concernées par la présente évolution du PLUi Saumur Loire Développement ainsi qu'au siège de la Communauté d'agglomération Saumur Val de Loire pour un mois.

Commune de MOZÉ-SUR-LOUET

Modification n° 1 du Plan local d'urbanisme

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté n° 2025-129 en date du 8 octobre 2025, le maire de Mozé sur Louet a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de modification n° 1 du Plan local d'urbanisme.

1) Dossier de modification n° 1 du Plan local d'Urbanisme (PLU) dont l'objet porte sur l'ouverture d'une partie de la zone 2AUh des Ganaudières située au sud-ouest du centre bourg.

Cette enquête précède la phase d'approbation du PLU par le Conseil Municipal qui doit intervenir à l'issue de l'enquête publique et au vu de ses résultats.

A cet effet, M. Jacky Masson a été désigné en qualité de commissaire enquêteur et M. Antoine Bidet en qualité de suppléant par le président du tribunal administratif.

L'enquête se déroulera en mairie pendant 31 jours du 29 octobre 2025 à 9 h 00 au 28 novembre 2025 à 12 h 00.

Pendant toute la durée de l'enquête, les pièces du dossier ainsi qu'un registre d'enquête seront mis à disposition du public à la mairie, aux jours et heures habituels d'ouverture. Le dossier sera disponible sur poste informatique et sur le site internet de la commune.

Toutes informations complémentaires peuvent être demandées au maire de la commune, responsable du projet.

Le commissaire-enquêteur recevra en mairie :

- mercredi 29 octobre de 9 h 00 à 12 h 00,

- vendredi 21 novembre de 14 h 00 à 17 h 00,

- vendredi 28 novembre de 9 h 00 à 12 h 00.

Pendant la durée de l'enquête, les observations pourront être consignées sur le registre déposé en mairie ou être adressées par écrit au commissaire enquêteur à l'adresse suivante :

Monsieur le Commissaire Enquêteur, mairie de Mozé-sur-Louet, 7 rue du 22 juillet 1793, 49610 Mozé-sur-Louet ou par courrier électronique à :

maire@moze-sur-louet.fr

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public en mairie et sur le site internet de la commune pendant un délai de 1 an.

Le Maire
José Baudouin

Autres légales

AVIS DE DÉPÔT D'ETAT DE CRÉANCES SALARIALES

Conformément aux articles L.625-1 et R.625-3 du Code de commerce, l'ensemble des relevés de créances salariales résultant d'un contrat de travail a été déposé au greffe pour l'affaire suivante :

Liquidation judiciaire simplifiée du 16 juillet 2025, SARL MAC 08, 8, rue des Lices, 49100 Angers.

La date de la présente publicité fait courir le délai de forclusion prévu à l'article L.625-1 du Code de commerce.

Pour avis le 31 octobre 2025
SELAS CLR & ASSOCIES
3, rue de Bretagne - CS 51846
49078 ANGERS cedex 01
www.clr-associes.fr

AVIS DE DÉPÔT D'ETAT DE CRÉANCES SALARIALES

Conformément aux articles L.625-1 et R.625-3 du Code de commerce, l'ensemble des relevés de créances salariales résultant d'un contrat de travail a été déposé au greffe pour l'affaire suivante :

Liquidation judiciaire du 2 juillet 2025, SARL Le Vincennes, 41, route de Rouen, 49400 Saumur. La date de la présente publicité fait courir le délai de forclusion prévu à l'article L.625-1 du Code de commerce.

Pour avis le 31 octobre 2025
SELAS CLR & ASSOCIES
3, rue de Bretagne - CS 51846
49078 ANGERS cedex 01
www.clr-associes.fr

AVIS DE DÉPÔT D'ETAT DE CRÉANCES SALARIALES

Conformément aux articles L.625-1 et R.625-3 du Code de commerce, l'ensemble des relevés de créances salariales résultant d'un contrat de travail a été déposé au greffe pour l'affaire suivante :

Liquidation judiciaire du 4 juin 2025 - SARL Dream Auto Concept, 31, chemin des Landes, 49140 Montreuil-sur-Loir.

La date de la présente publicité fait courir le délai de forclusion prévu à l'article L.625-1 du Code de commerce.

Pour avis le 31 octobre 2025
SELAS CLR & ASSOCIES
3, rue de Bretagne - CS 51846
49078 ANGERS cedex 01
www.clr-associes.fr

ADMIR LA SANGUZE

Siège : 9, place Monseigneur Dupont Geste
49600 BEAUPRÉAU-EN-MAUGES
Déclarée à la préfecture de Cholet (49)
le 25 avril 1957 et publiée
au Journal Officiel du 15 mai 1957
Siren : 786 163 758
Code APE/NAF : 8810A

FUSION

Objet : il a été publié dans le Courrier de l'Ouest le 28 octobre 2025 un avis relatif au projet de fusion avec l'association Les Coteaux de l'Evre.

Cet avis est rectifié comme suit : L'assemblée générale extraordinaire appelée à se prononcer sur le projet de fusion a été déposée au greffe pour l'affaire suivante :

Liquidation judiciaire du 2 juillet 2025, SARL Dream Auto Concept, 31, chemin des Landes, 49140 Montreuil-sur-Loir.

La date de la présente publicité fait courir le délai de forclusion prévu à l'article L.625-1 du Code de commerce.

Pour avis le 31 octobre 2025
SELAS CLR & ASSOCIES
3, rue de Bretagne - CS 51846
49078 ANGERS cedex 01
www.clr-associes.fr

DISSOLUTION

L'AGE de la société STM Construction, SARL au capital de 2 000 euros, siège social : 11, passage du Boisseau, Zac de Guignefolle, 49340 Nuillé (SIREN 832 146 203), réunie le 30 septembre 2025 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur M. Tanju Sayar, demeurant 6, rue Germaine-Heulin, 49300 Cholet, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé au 6, rue Germaine-Heulin, 49300 Cholet, 49300 Cholet, Les Coteaux de l'Evre à la date du 1er janvier 2026.

Valeur transmise : le patrimoine de l'association ADMIR La Sanguize sera absorbé par l'association ADMIR Les Coteaux de l'Evre, sur la base de la valeur nette comptable au 31 décembre 2024, soit : la totalité de son actif, soit 160 931,16 euros, à charge de la totalité de son passif, soit 142 307,31 euros. La valeur nette s'élève à 18 623,85 euros.

Pour avis
Le Liquidateur.

Vie des sociétés

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Aux termes d'une décision unanime des associés en date du 2 juin 2025, les associés de la société SCI Chenoit et Fils, SCI au capital de 1 000 euros, siège social : Chalou - 49430 Durtal, Siren 838 317 998 RCS Angers, ont décidé à l'unanimité de transférer le siège social au 10, rue de Plein-Champ, 49430 Durtal, avec effet à compter du 2 juin 2025, et de modifier en conséquence l'article L.625-1 du Code de commerce.

Pour avis
La Gérance.

TRANSFERT DE SIEGE MÊME RESSORT

Aux termes d'une décision en date du 1er octobre 2025, l'associé unique de la société Burgevin, SARL unipersonnel au capital de 3 000 euros, Siren 503 720 971 RCS Angers a décidé d'ouvrir la collectivité publique sur le projet de modification n° 1 du Plan local d'urbanisme.

1) Dossier de modification n° 1 du Plan local d'Urbanisme (PLU) dont l'objet porte sur l'ouverture d'une partie de la zone 2AUh des Ganaudières située au sud-ouest du centre bourg.

Cette enquête précède la phase d'approbation du PLU par le Conseil Municipal qui doit intervenir à l'issue de l'enquête publique et au vu de ses résultats.

A cet effet, M. Jacky Masson a été désigné en qualité de commissaire enquêteur et M. Antoine Bidet en qualité de suppléant par le président du tribunal administratif.

L'enquête se déroulera en mairie pendant 31 jours du 29 octobre 2025 à 9 h 00 au 28 novembre 2025 à 12 h 00.

</